



Waremmes, 26 février 2019

Compte rendu de la réunion de la CLDR du 21 février 2019

Membres de la CLDR :

- Présents : 10 personnes : Nicolas BLERET, Raymond BOROWIAK, Fernand BROCAL, Benoît DE VOGHEL, Michel DEHAUT, Vincent MARQUET, Gilbert RIGA, Xavier SERVAIS, Jean THONNART, Alain VINCKEN.
- Excusés : 9 personnes : Anisa ARBIB, Caroline LIEBRECHTS, Kathy LUTS, Marie MANGUETTE, Thomas OST, Pierre ROSOUX, Maude SERVAIS, Valérie STAFFE, Marie VAN DE PUT.

Nathalie VANHAMME (Personne invitée, intéressée de continuer à participer à la CLDR en tant que citoyenne)

Pour le Collège : Philippe ANCIEN (excusé), Christine COLLIGNON (excusée), Hélène FASTRÉ, Jean-François RAVONE, Brigitte SIMAL, François WAUTELET.

Pour la Commune (Service Cadre de Vie) : Cécile CHARLIER (excusée)

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG, Marc VAN DEN BROECK

Ordre du Jour

1. Mot d'introduction du nouveau Collège
2. Bilan de la composition de la CLDR et appel à de nouveaux candidats
3. Appel à projet c'est ma ruralité
4. Etat d'avancement des projets en cours
5. Suites – définition des groupes de travail

Aurélie accueille les participants et les remercie de leur présence.

Le ¼ communal n'étant pas encore renouvelé suite aux dernières élections communales, cette CLDR est une réunion de transition pour relancer la dynamique (20 citoyens encore actifs). Seuls les représentants citoyens ont donc été invités et la FRW a souhaité que le nouveau Collège soit également présent pour manifester leur soutien par rapport à l'opération en cours.

1. Mot du nouveau Collège

Monsieur Wautelet prend la parole au nom du Collège communal. Il souligne l'intérêt du le Collège pour le PCDR fraîchement approuvé et de la dynamique citoyenne autour du programme.

Le Collège sera attentif au respect la priorisation souhaitée par la CLDR mais souligne qu'il faudra se laisser la possibilité de saisir les opportunités qui se présentent, en y impliquant bien entendu la CLDR. Dans ce sens, Vincent Marquet souligne, l'importance d'être transparent vis-à-vis des membres, ceci dans le but de favoriser un climat de respect par rapport aux citoyens investis dans la démarche.

Monsieur Wautelet souligne l'importance de communiquer sur ce qui est réalisé par la CLDR et de redynamiser l'équipe pour apporter du sang neuf. Il informe enfin l'assemblée sur le souhait de consulter la population sur l'avenir du presbytère de Warnant qui subit des dégradations.

Les autres membres du Collège se présentent ainsi que leurs compétences échevinales.

2. Bilan de la composition de la CLDR et appel à de nouveaux candidats

Marc propose une petite animation « Vite fait, bien fait » pour aborder les différentes questions à se poser pour la suite.

Après s'être classés par ordre de numéro de registre national, les participants sont répartis en 4 groupes afin d'organiser la méthode pour récolter un maximum d'information autour de 4 questions posées réparties entre les 4 groupes.



Voici le retour des différents échanges :

Comment inciter de nouveaux membres à participer à la CLDR ?

- Relancer des rencontres dans les villages avec des projets qui concernent directement les citoyens mais aussi des projets d'ampleur qui vont avoir un impact sur la vie de la commune. Principe similaire à ce qui avait été organisé au début de l'opération afin de favoriser les contacts directs avec les citoyens dans les différents villages.
- Présence lors du Villers Day (27 avril) ou autre évènement communal (tenue d'un stand par la CLDR pour faire connaître la commission et les projets).

- Utilisation des canaux communaux, Facebook, bulletin communal, panneau d'affichage.
- Toucher les jeunes, les enfants et les parents (via des flyers dans les malles).
- Mise en avant du côté participatif et de l'implication citoyenne. Signaler qu'en faisant partie de la CLDR on apprend à s'intégrer dans un groupe et à connaître l'ensemble de sa commune et pas que son village.
- Commencer en sensibilisant son entourage proche.

Comment maintenir la motivation des membres ?

- En parallèle aux mouvements actuels de gilets jaunes et gilets verts, la CLDR est une voie ouverte aux citoyens pour donner leurs avis. Occasion de s'intégrer dans la vie de la Commune sans faire de la politique.
- Important de communiquer sur ce qui est fait par la CLDR, les projets en cours et à venir, les possibilités de s'impliquer. La démotivation pourrait venir si les citoyens ont le sentiment que certains projets sont récupérés par le Politique, la Commune.
- Possibilité de s'impliquer dans des commissions ou groupes de travail selon ses centres d'intérêt.
- Introduire des jetons de présences.

Comment faciliter l'intégration des nouveaux membres dans le groupe ?

- Parrainage des nouveaux membres (avoir une personne de référence pour toute question ou sur l'historique de la démarche).
- Faciliter l'intégration de nouveaux membres selon l'affinité (exemple : voisins, amis), importance de retrouver cette entraide, ce partage entre voisins.
- En offrant à boire ou à manger.
- Jeux ringards à éviter ;-) ☺
- Moments conviviaux, sorties à proposer
- Organisation de barbecue
- Intégrer le plus possible les gens selon leurs intérêts personnels (en petit groupe, il est plus facile de s'exprimer, de s'impliquer, on a plus l'impression que notre voix compte).
- Discussion autour du fait que les nouveaux membres auront peut-être l'impression que tout est déjà joué avec la liste des projets déterminés. D'autres voient cela de manière positive en signalant que le plus beau reste à venir, les idées ont été réfléchies et il s'agit maintenant de passer à l'action dans le concret pour réellement mettre les projets en œuvre. De plus la stratégie et les différents projets sont assez larges pour trouver une possibilité de s'impliquer.

Comment approcher les agriculteurs pour faire partie d'une future commission agri-rurale?

- Motiver les agriculteurs en faisant intervenir une personne de référence, des intervenants crédibles et intéressants pour le monde agricole. Partenariat avec l'ADL.
- Aller à la rencontre des agriculteurs sur le terrain, chez eux, visiter leur ferme et faire connaissance. S'intéresser à leur travail, leurs techniques. De manière générale, proposition d'y aller étape par étape avec tout d'abord une prise de connaissance, s'intéresser au métier, voire une réconciliation avec la population locale.
- Remarque qu'il n'est pas toujours simple de savoir quel est le contact pour une parcelle agricole.

- L'organisateur de la commission agri-rurale doit être un agriculteur « expert » relais de l'Agriculteur.
- Informer les agriculteurs de ce que la commune peut faire pour eux (déchets canette, inondation, coulée de boues, ...)
- Faire comprendre que c'est un lieu d'expression pour faire entendre leurs besoins, qu'ils sont des acteurs majeurs et importants pour le développement du territoire.

Les différentes idées sont très intéressantes et servent de base en réunion pour déterminer un plan d'action pour faire appel à de nouveaux candidats. Voici ce qui est retenu :

- Appel dans le bulletin communal, les réseaux sociaux, via le site internet : la FRW s'en charge. Attention d'être bien clair dans le message (pour éviter la confusion avec l'appel à candidature pour la CCATm). Utiliser les arguments mis en évidence via la petite animation.
- Organisation de soirée d'informations dans chacun des villages
 - o Contenu : présenter les projets par village/ projets d'ampleur à l'échelle de la commune et rôle de la CLDR
 - o Timing : fin mars est un peu tôt, proposition d'organiser cela après les vacances de Pâques (23/04 jusqu'à la mi-mai).
 - o Aller dans chacun des villages ; proposition de séparer Dreye de Warnant soit 6 rencontres.
 - o Membres de la CLDR-relais : Didier (Dreye), Nicolas (Fize), Alain (Warnant), Benoit (Vaux), Xavier (Villers), Vieux-Waleffe ? Il sera intéressant d'avoir 1 ou 2 membres en plus pour préparer l'organisation et être présent à la réunion. La FRW sera également présente et aidera pour la préparation.

La nouvelle composition de la CLDR devra passer au conseil communal (idéalement celle de mai ou juin). Proposition de donner la possibilité à certains membres d'assister à 2-3 réunions avant d'être officiellement établis dans la commission.

Chaque membre de la CLDR présent est invité à signer un document pour marquer son souhait de continuer à faire partie de la CLDR.

3. Appel à projet *C'est ma ruralité*

Pour information, l'ASBL AU Top'In en Bourg répondra pour l'axe 1- aide aux circuits courts pour une petite cuisine mobile qui sera à disposition pour faire des démonstrations.

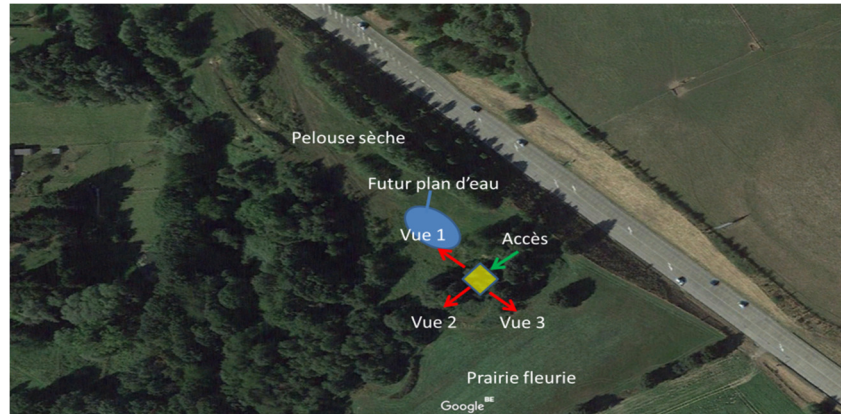
Sur initiative de la CLDR, proposition de répondre à l'appel à projet pour l'axe 2 (aménagement favorisant la convivialité) – demande d'aménagement pour la sablière – volet espace didactique-aménagement d'un poste d'observation.

Lors de sa dernière réunion, le groupe PCDN a déjà réfléchi à un endroit et un type d'aménagement qui pourrait bien se prêter selon l'endroit.

L'abri pourrait être placé au sommet du talus « Talus à Hyménoptères » (voir schéma ci-dessous). Il serait situé à l'extrémité sud-est de la sablière qui fait la séparation entre la pelouse sèche et la prairie fleurie et le verger.

La position haute permet de disposer de 3 axes de vues intéressants :

- Vue (1) sur l'ensemble de la sablière avec au premier plan, le futur plan d'eau ainsi que la pelouse sèche.
- Vue (2) sur le roncier et la fruticée (arbustes et buissons ; aubépines, pruneliers, ...), ainsi que sur la zone boisée en arrière-plan.
- Vue (3) sur la vallée de la Paix-Dieu, la prairie fleurie et le verger.



Voici des exemples illustrant pour l'abri d'observation :



Didier Goethals précise qu'il s'agira de prévoir un aménagement pour ne pas être vu quand on accède à l'observatoire, il propose un mur végétal en saules tressés qui pourrait se faire en collaboration avec la Maison de la Mehaigne et l'Environnement Rural de Hosdent.

Le dossier est à rendre pour le 15 mars. Les subventions sont de 80% avec un plafond de 15.000€. Didier, Nathalie, Vincent et Benoit se proposent de relire le dossier de candidature qui sera pré-rempli par Marc.

Suite aux réflexions de Raymond, il est intéressant de noter que le cercle horticole de Fize-Fontaine pourrait également être partenaire dans le projet.

Marc informe le groupe des étapes déjà menées pour le projet de sablière :

- Dossier PWDR pour le financement de la restauration du milieu naturel proposées par Natagriwal a été voté lors du Conseil communal du 6/11/2018. Si acception du dossier par le Ministre, les travaux pourront débuter en septembre.
- Le tracé d'un cheminement piéton depuis le centre de Villers a été proposée en juillet 2018 suite à une visite de terrain.

Voici les suites pour le dossier :

- Dépôt du dossier « c'est ma ruralité » pour 15 mars
- Attente d'accord: DGO1, agriculteurs (accessibilité, pâturage moutons)
- Proposition de lancer un Groupe de travail pour la réflexion sur les aménagements didactiques.

4. Etat d'avancement des projets en cours

Création d'une maison rurale

En juin 2018, Xavier et Fernand ont participé au Jury de désignation de l'auteur de projet, c'est l'atelier Chora qui a fait l'unanimité auprès des différents membres du jury.

La Prochaine étape sera la réunion de coordination avec les pouvoirs subsidiants en vue d'obtenir l'accord de principe du Ministre pour le financement du projet.

Une première esquisse avait été établie pour faire le choix de l'auteur de projet mais tout reste encore à faire avant d'avoir un projet finalisé, travail avec la population, les associations concernées et la CLDR.

Création d'un réseau de déplacements doux

Lancement du volet cyclable suite au projet de réseau utilitaire cyclable à l'échelle du GAL. Un groupe de travail a été constitué au sein de la CLDR pour définir un projet de réseau pour relier les différents pôles d'attraction de la commune.

Voici le lien vers la carte en ligne : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/reseau-cyclable-utilitaire-sur-la-commune-de-ville_283865#13/50.5903/5.2679

Remarques :

- Proposition de mentionner les maisons de quartier comme pôle d'attraction (pour Vieux-Waleffe en tout cas) mais aussi les terrains de football.
- Vérifier le réseau en lien avec les propositions du PICM.
- Bien signaler qu'il s'agit d'un réseau utilitaire et non touristique.
- Le GAL apporte son aide pour la connexion du réseau entre les différentes communes du GAL, un soutien cartographique et pour le choix de l'emplacement des panneaux.

Le groupe de travail pourra finaliser le réseau vélo mais aussi pour éventuellement lancer la réflexion pour le réseau piéton.

Pôle Villers@work

La réflexion a été lancée avec les partenaires. Une visite de la maison de quartier et du pôle emploi d'Engis a été organisée. La suite n'a pas encore été définie.

Mise en place d'un plan de cohésion sociale

La Commune a décidé de répondre à l'appel lancé début d'année. Le dossier de candidature est en construction par Mickaël Lhomme qui est porteur du projet.

5. Suites – définition des groupes de travail

Le FRW propose de réfléchir avec la CLDR aux différents groupes de travail qui pourraient être formés en lien avec les projets du PCDR. Cela permettrait d'en parler lors des séances d'information dans les villages.

Voici ce qui est retenu :

- GT Sablière : suivi du projet et développement des aspects didactiques.
- GT Réseau mode doux : finalisation du réseau vélo et lancement de la réflexion pour le volet piéton.

- GT Commission agri-rurale : amorcer une première rencontre pour définir le plan d'action avec ceux qui sont intéressés. La proposition de participer à l'appel à projet Bewapp pour partir d'un action commune concrète avec les agriculteurs est intéressante mais à faire à part de l'évènement Bewapp. Nicolas informe le groupe de la démarche sur Liège et dans d'autres villes « une heure pour ma ville (ma campagne) » qui pourrait être intéressante pour assurer une continuité dans des actions comme les déchets.
- GT Comité culturel : Brigitte Simal en charge du Comité culturel souligne son interrogation pour ce projet. Elle n'a pas la même réflexion par rapport à ce qui est prévu initialement dans la FP soit l'élargissement du Comité culturel aux associations. Pour la philosophie, les associations n'ont pas la même démarche que le Comité culturel et elles risquent de perdre leur temps. Pour la coordination des évènements, agenda commun, ... c'est le rôle de la commune, pas de bénévoles. Le Comité culturel a besoin de nouveaux bénévoles, de développer un réel projet culturel (musique, théâtre, arts plastiques, ...) pour compléter la demande sur la commune en lien également avec les autres centre culturels voisins. Lors du passage dans les villages, la CLDR pourrait éventuellement faire appel aux bénévoles pour s'investir dans le comité.
- Boucle découverte : proposition d'une nouvelle balade à organiser sur un autre village.
- GT parrainage du petit patrimoine : voir si Jacques Verstraeten n'a pas déjà fait un recensement du petit patrimoine et voir ensuite, selon l'intérêt, l'aspect parrainage.

Vu le nombreuses réflexions et échanges, la réunion se termine à 22h40.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Aurélie Vandeberg et Marc Van den Broeck

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Aurélie Vandeberg (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.25 ou par courriel : a.vandeberg@frw.be
Ou Cécile Charlier (agent relais de l'Opération) au 085/61.62.78 ou cecile.charlier@villers-le-bouillet.be*